

Département  
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES

-----

Conseillers de la  
Communauté en exercice :  
44  
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la  
porte de la Maison de  
la Communauté  
Le 21 septembre 2021  
Convocation faite  
Le 8 septembre 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019

-----

**EXTRAIT**  
du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse

-----

**Séance du 14 septembre 2021**

-----

L'an deux mil vingt et un, et le mardi quatorze septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Valérie D'AMARIO (représentant M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M<sup>mes</sup> Liliane PASSEFORT, Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Claude WALLENDORFF, M<sup>mes</sup> Jennifer PECHEUX, Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Paul-Edouard LETISSIER, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyn LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART (représentée par M<sup>me</sup> Valérie D'AMARIO), MM. André ESCOBAR (pouvoir à M<sup>me</sup> Magali CAPLET), Robert ITUCCI (pouvoir à M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT), M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), M. Gérard DELATTE (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M<sup>mes</sup> Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M<sup>me</sup> Brigitte DUMON), Laëtitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Jean-Marie BARREDA, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

---

**OBJET :**

**2021-09-174 Régularisation au Comité des Œuvres Sociales (COS) des récompenses du personnel communautaire**

Vu sa délibération du Bureau, actant la commande de chèques cadeaux « la Pointe » par l'intermédiaire du COS,

Considérant que depuis début 2020, la Communauté n'a pas remboursé la valeur de ses chèques au COS pour un montant de 2 985 €,

Considérant la nécessité de régulariser ces opérations,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **décide** de rembourser au Comité des Œuvres Sociales, la somme de 2 985 €,

\* **approuve** le remboursement au COS des différents frais récompensant le personnel pour leur fidélité à notre Communauté.

MM. Jean-Pol DEVRESSE et Jean-Claude JACQUEMART, membres du Conseil d'Administration du Comité des Œuvres Sociales, et M. Claude WALLENDORFF, membre du COS, n'ont pris part, ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme  
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by several vertical strokes, enclosed within a large, irregular oval shape.